

Mot d'ordre de la semaine
« Alors on viendra de l'est et de
l'ouest, du nord et du sud, prendre
place au festin dans le Royaume de
Dieu »
Luc 13.29

Chers paroissiens, paroissiennes et amis,

Nous parlions de vote dans le dernier bloc-notes et voilà que la date des élections au Conseil presbytéral approche à grand pas.

Elles auront lieu dimanche 4 février dans notre église, plus précisément dans la salle Schweitzer, de 9h30 à 10h15 et après le culte, de 11h15 à 12h.

Mais vous pouvez aussi voter par correspondance. Il faudrait alors récupérer un bulletin de vote à l'église ou au secrétariat avec le nom des cinq candidats : Roger BURG, Georges DORSI, Thomas KIENZ, Francine MEIER et Oliver SCHWEHM.

Voilà ce qui est noté dans les textes officiels pour le vote par correspondance : l'électeur met son bulletin de vote dans une enveloppe fermée qu'il place dans une seconde enveloppe sur laquelle il inscrit ses noms et adresse et la mention « vote par correspondance ». Il fait parvenir le tout au bureau de vote qui vérifiera si les prescriptions sur le vote par correspondance ont été respectées et si la personne est inscrite sur le registre paroissial. Après avoir fait mention du vote sur ce registre, le président du bureau de vote dépose la première enveloppe dans l'urne. Tout vote contraire à ce mode est déclaré nul.

Pour ce qui du vote par procuration, il faudra remplir le formulaire que vous trouvez à l'église ou au secrétariat ou noter sur un papier libre votre demande de procuration, à qui vous la donnez, signez et la remettre à un électeur, qui pourra au maximum détenir deux procurations. Autre précision officielle : les bulletins blancs ou nuls ne sont pas pris en considération dans le calcul de la majorité. Tout bulletin contenant plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir est nul. Un bulletin contenant moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir est valable. Tout bulletin contenant d'autres mentions que le nom de candidats est nul. Si un nom est répété sur un même bulletin, il n'est compté que pour une voix.

Pour ceux et celles qui pourront se déplacer, et nous en sommes reconnaissants, tout sera préparé sur place. Il suffit d'être inscrit dans la paroisse, sinon nous rajouterons votre nom en bas de liste. Tous les paroissiens de plus de 18 ans sont électeurs.

Voilà pour le côté technique, mais ce qui est le plus important, c'est que vous puissiez encourager, soutenir, prier pour les conseillers qui portent la responsabilité de la paroisse en votre nom à tous.

Et ce qui est plaisant, c'est que tous les candidats ont l'occasion de se présenter à vous lors d'un culte. Plusieurs le feront dimanche prochain, le 28 janvier.

L'apôtre Paul « encourage les anciens, les responsables en Eglise, à faites paître le troupeau de Dieu, à veillez

sur lui, non pas par contrainte, mais volontairement, selon Dieu (...) avec ardeur, non pas en dominant comme des seigneurs, mais en étant des modèles pour le troupeau » 1 Pierre 5, 1-4

Le meilleur à vous toutes et tous,
Fraternellement en Christ,
Pasteur Daniel Bernhardt.

AGENDA

Vendredi 26 janvier, à 7h30
Office de Sainte-Cène, suivi du petit déjeuner

Samedi 27 janvier, à 10h30
Catéchisme au Neuhof, 36 Route d'Altenheim

Dimanche 28 janvier, à 10h15
Culte du dernier dimanche après l'Épiphanie
Transfiguration
« Sur toi se lève le Seigneur, sur toi sa gloire apparaît »
Ésaïe 60, 2b

Textes du jour :
Psaume 97, Exode 3, 1 - 8a, 10, 13-14, épître 2
Corinthiens 4, 6 – 10
(texte de prédication), évangile Matthieu 17, 1
- 9

Dimanche 4 février, à 10h15
Culte du dimanche Sexagesime (60 jours avant
Pâques)

Les différents terrains

De 9h30 à 10h15 puis de 11h15 à 12h00 :
Élections au Conseil Presbytéral

A partir de 14h30, la Fraternité d'Abraham de
Neudorf invite à tisser des liens entre les
religions, autour d'un goûter, au foyer st-
Aloyse
rue Sainte Agnès

Mardi 6 février, à 14h30
Rencontre des seniors, Espace Schweitzer

Vendredi 9 février, à 10h15
Office de Sainte-Cène, suivi du petit déjeuner